



cibles

cibles

LE N°1 DES REVUES D'ARMES ET DE TIR

ARMES DE POING

- Browning GP 35 Competition
- Revolvers "cap & ball" en tir réduit

ARMES D'ÉPAULE

- Hera Arms H6
- Spencer en .45 LC de Chiappa Firearms
- FAP Kral Tactical L
- PCP : Crossman Armada en 5,5 mm

TLD & SNIPING

- Class F à Caylus 2024



- Lee Enfield N° 4 Mk I (T)



FOCUS

SIG Sauer
X6 Skeleton



L 15948 - 656 - F - 8,50 € - RD



Magazine mensuel fondé en 1967 par Raymond Henry †
et André Cagniard †
Publié par les Éditions Crépin-Leblond
créées en 1939 - S.A.R.L. au capital social de 100 000 €
(Groupe Graphycom : Éditions Crépin-Leblond, Ippac,
Journal de la Haute-Marne, Rotochampagne)

SIÈGE SOCIAL

14, rue du Patronage-Laïque - CS 52057 - 52902 Chaumont cedex 2
Tél. 03 25 03 87 48

Gérants :
Marie-Jeanne Bleiner - Laurent Picart

Directeur de publication :
Laurent Picart

site internet : <http://www.crepin-leblond.fr>

RÉDACTION

Cibles - Éditions Crépin-Leblond

Responsable de la rédaction :

Bruce Malingue
Tél. : 06 71 29 51 48
E-mails : cibles@graphycom.com ou bruce.malingue@gmail.com

Assistant de rédaction :

Renaud Jourdon
E-mail : renaud.jourdon@revue-cibles.fr
Tél. : 06 09 50 79 78

- Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs.
- Les publicités insérées le sont sous la responsabilité des annonceurs.
- L'éditeur se réserve le droit de refuser toute demande d'insertion sans avoir à motiver son refus.

PUBLICITÉ

Directeur commercial :
Laurent Picart Tél. : 03 25 03 87 48

Assistante de direction :
Marie-Hélène Vonfeld Tél. : 03 25 03 87 48
cmhv@graphycom.com

Chargées de clientèle :

Isabelle Aubard Tél. : 03 25 03 87 47
i.aubard@graphycom.com

Stéphanie Dubois Tél. : 03 25 03 87 44
sdubois@graphycom.com

Catherine Gagneux Tél. : 03 25 03 87 46
cgagneux@graphycom.com

Petites annonces particuliers :

Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h
Tél. : 03 25 03 87 48

DIFFUSION

Service abonnements :
Charly Roussel Tél. : 03 25 03 87 45
croussel@graphycom.com

Tarifs abonnements papier :

1 an : France : 59 € / Étranger et OM par CB : 81 € / Autres : 91 €
2 ans : France : 110 € / Étranger et OM par CB : 143 € / Autres : 153 €
3 ans : France : 149 € / Étranger et OM par CB : 197 € / Autres : 207 €

Tarifs abonnements numérique :

1 an : 35 € / 2 ans : 69 € / 3 ans : 99 €

Prix au numéro : France : 8,50 €

Toute demande ou changement d'adresse doit parvenir dans les quinze jours avant la sortie du numéro.

Service des ventes et réassort

(réservé aux dépositaires de presse) :

MLP : mlpinfo@mlp.fr - Tél. : 04 74 82 14 14

Particuliers, où trouver Cibles ?

www.revue-cibles.fr

INTERNET

Service numérique :
Maxime Gérôme Tél. : 03 25 03 85 71
dgerome@graphycom.com

LIBRAIRIE - V.P.C.

Directeur de collections :
Alain Picart Tél. : 03 25 03 87 49

**Relations éditeurs,
commandes librairie,
et suivi des commandes :**

Stéphanie Dubois sduboislib@graphycom.com
Tél. : 03 25 03 87 44

COMPTABILITÉ - GESTION

Béline Boiteux Tél. : 03 25 03 87 48

CONCEPTION - RÉALISATION

Éditions Crépin-Leblond

Maquettistes :

Gérald Laplanche - Éric Pierre
Éléonore Gimenez Romera

IMPRESSION

Imprimé en France

Cibles décline toutes responsabilités
pour la perte et la détérioration des manuscrits,
documents et photos qui lui sont confiés.
Reproduction intégrale ou partielle interdite.
Les manuscrits et photos ne sont pas rendus.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025
Distribution : MLP
Commission paritaire : 0326 K 80843
N° ISSN : 0009 6679

www.revue-cibles.fr

facebook > Tapez Cibles Magazine



L'édito !

Du nouveau à la Fédé !

En décembre 2024, a eu lieu le renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération Française de Tir. La liste "Bâtir ensemble" menée par H. Senger, président de la Ligue d'Alsace, l'a emporté sur celle conduite par le Président sortant.

À noter que ces élections ont marqué une évolution majeure, si ce n'est même une rupture avec le passé car, en application des nouveaux statuts de la FFTir, le corps électoral a été totalement modifié. En effet, l'élection ne repose plus sur le scrutin indirect : les électeurs sont désormais les présidents des clubs de tir. Et le moins que l'on puisse en dire est que le résultat est sans appel : près de 75 % des suffrages exprimés se sont portés sur la liste de H. Senger, étant précisé que ce pourcentage représente 78 % des 1 643 clubs de tir et 86 % des quelques 240 000 licenciés de la Fédération. Cette élection s'est déroulée correctement, sans incidents majeurs et, à l'évidence, les électeurs ont choisi de tourner la page de la précédente mandature.

À ce titre, peut-être les licenciés auront-ils droit à la communication intégrale du rapport établi par l'IGESR (*) suite à l'inspection conduite courant 2023 par cet organisme dépendant du ministère de tutelle, non communiqué aux élus malgré leurs demandes ? Et de même, peut-être les licenciés connaîtront-ils un jour le détail de la fameuse "opération hôtelière" (**) initiée au CNTS de Châteauroux, puis abandonnée finalement dans des conditions rocambolesques et dont certains aspects restent à éclaircir ?

Là nouvelle mandature se caractérise aussi par une parité totale "hommes / femmes" en application de la loi sur le Sport, dans chacun des 4 collèges. La nouvelle équipe mise en place a détaillé ses projets dans la profession de foi diffusée lors de la campagne électorale, qui ne peuvent que recueillir notre adhésion :

- Accompagner les clubs en conseils techniques, voire juridiques en cas de litiges.
- Protéger le tir et défendre les détenteurs légaux d'armes à feu auprès des Pouvoirs publics.
- Promouvoir toutes les disciplines sportives, olympiques ou non.
- Optimiser l'accès au CNTS.

Le nouveau Président de la FFTir a développé ces idées-force lors de propos recueillis par l'un de nos correspondants et publiés dans le présent numéro de Cibles. Au nom de nos lecteurs, nous l'en remercions.

Sinon, quoi de neuf ? Pas grand-chose... sauf le plantage du site SIA survenu à plusieurs reprises dès le début janvier, avec un accès bloqué pour les tireurs... et des "remontées" bizarres dans un certain nombre de râteliers numériques, constatées lorsque l'accès a été rétabli. Nous y reviendrons, car cela pourrait bien devenir récurrent lors de mises à jour ultérieures.

Bruce MALINGUE

(*) Cf. éditorial Cibles n° 637.

(**) Cf. éditoriaux Cibles n° 629 & 635.

Entretien avec H. Senger,

nouveau Président de la Fédération Française de Tir

J'ai 58 ans et je suis cadre logistique dans une grande entreprise française de télécommunication. Licencié à la Fédération Française de Tir depuis l'âge de 14 ans, j'ai participé aux épreuves "Carabine" de plusieurs championnats d'Europe, où j'ai remporté des médailles en individuel et par équipe en catégorie Junior. J'ai ensuite détenu quelques temps le record de France en "60 balles couché" après finale, en catégorie Senior. J'ai été élu président de la Ligue de Tir d'Alsace en 2011 et membre du Comité Directeur fédéral en 2013. Depuis 2017, j'ai eu l'occasion de représenter la Fédération Française de Tir auprès de l'European Shooting Confederation (ESC) et de l'International Shooting Sport Federation (ISSF) comme membre du Conseil d'administration, du Présidium puis du Comité exécutif.

Comme vous le rappelez, le mode de scrutin de notre Fédération a changé. En application de la Loi du sport de 2022, de nouveaux statuts fédéraux ont été adoptés en juin 2024 et l'élection des 42 membres de notre Comité Directeur respecte désormais strictement la parité républicaine : 21 femmes et 21 hommes se répartissent en 4 collèges : les 36 membres du collège "A" sont élus au scrutin secret de liste proportionnel à un tour par les présidents des 1 600 clubs. Pour leur part, les membres des collèges "B" (arbitres), "C" (éducateurs sportifs) et "D" (Sportifs de Haut Niveau) sont élus par leurs pairs au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Tous les membres du Comité Directeur sont élus pour une durée de 4 ans et sont rééligibles dans les limites prévues par la loi. Pour parler plus précisément de notre projet pour la mandature 2025-2028, sachez qu'il n'y a pas eu de place pour des ambitions personnelles démesurées dans l'équipe "Bâtir Ensemble" qui



m'accompagne et que cela a été clair dès que nous avons envisagé d'être candidats. Notre volonté est simplement de faire évoluer et de moderniser notre Fédération, en portant notre attention sur les 3 objectifs qui suivent :

- Renforcer l'accompagnement des responsables de club par du conseil technique, de l'accompagnement juridique et du soutien en cas de litige.

- Protéger notre sport et défendre les détenteurs légaux en pesant sur la réglementation et en renforçant notre collaboration avec les services de l'État.

Ceci implique la promotion de toutes les disciplines dont nous avons la délégation, olympiques, paralympique et mondiales et la lutte contre toutes les tentatives de détournement de nos pratiques sportives.

- Améliorer la structuration de notre Fédération en optimisant l'utilisation et l'accès au CNTS, en renforçant le suivi budgétaire et en diversifiant nos rentrées financières.

Comme nos athlètes lorsqu'ils remportent leurs médailles, nous sommes une équipe et nous sommes déterminés et soudés. Surtout, nous ne nous berçons pas d'illusions et nous savons que nous avons un gros chantier devant nous. Avec les élus et les membres des nouvelles Commissions, nous prendrons un temps

Les médaillés des JOP de Paris 2024 (Doc FFTir - DR).



pour identifier avec certitude les efforts nécessaires dans tous les domaines qui permettront d'atteindre les objectifs que je viens de citer, mais nous ne nous écarterons pas de notre chemin.

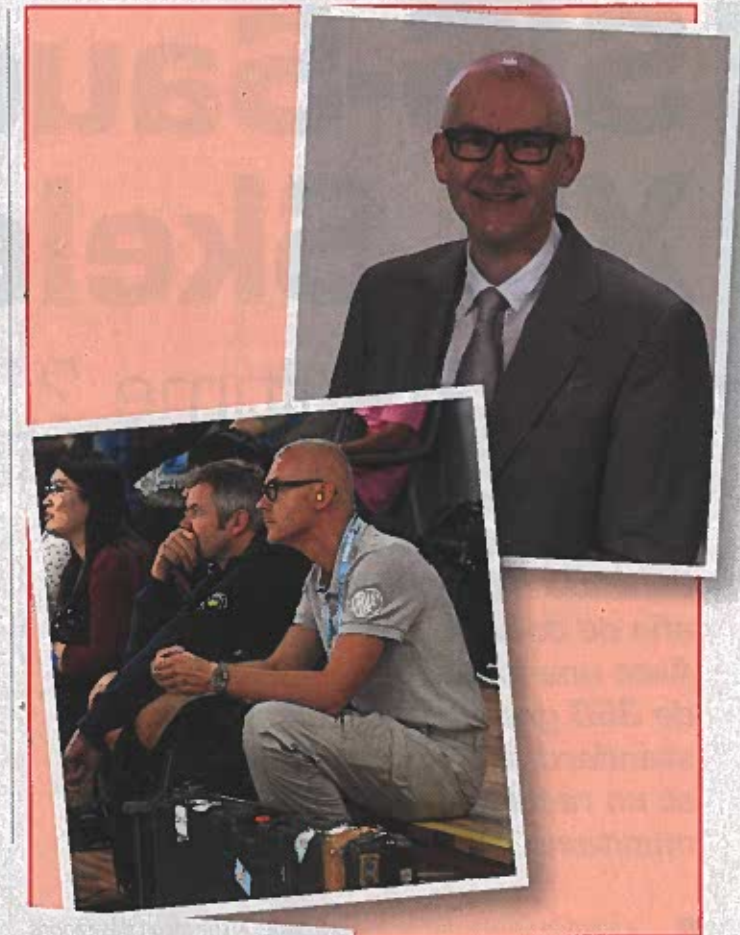
Vous m'interrogez maintenant sur 2 sujets précis :

- Tout d'abord l'opposition, souvent fantasmée, entre "tir de loisir" et "tir de compétition". Il ne faut jamais oublier que, pour beaucoup, la médiatisation de nos champions olympiques et paralympiques permet au tir de loisir d'exister et de se développer dans notre pays. Ce sont eux que regardent les observateurs étrangers et ce sont leurs palmarès que prennent en compte nos ministères. C'est au travers de leurs épreuves que le grand public nous connaît et conçoit que nous puissions par ailleurs pratiquer librement d'autres disciplines comme le TAR, le Bench-rest, les Silhouettes métalliques, les Armes anciennes ou le TSV.

- Ensuite, vous me questionnez sur le développement de disciplines comme l'ISR, le TLD, le PRS, le CAS et même, merci de l'avoir cité, le TAL (le Tir aux Armes de Loisir) que nous pratiquons en Alsace. Je sais par expérience que les amoureux de ce genre de disciplines considèrent souvent qu'ils ne sont pas assez soutenus par la Fédération. Sachez qu'il n'y a, par principe, aucun blocage de notre côté et que nous allons étudier les situations en profondeur au cas par cas, au sein des Commissions sportives auxquelles chacune de ces disciplines se rattache naturellement afin de lui accorder sa juste place au sein des nôtres, pourtant déjà fort nombreuses. J'ajouterai d'ailleurs que nous avons développé des formations de moniteur TAR et PR ces 2 dernières années, ce qui montre bien notre volonté d'accompagner mieux encore le développement de ces pratiques.

Je terminerai en me faisant le porte-parole de Sylvie Lanson, notre Secrétaire générale, de Guy Schlétus, notre trésorier et des

H. Senger avec les tireurs ISR à Ingwiller, en 2017.



Hugues Senger © FFTir



autres élus de cette mandature 2025-2028 pour remercier les 1 247 votants – ils représentaient 78 % des clubs et 86 % des licenciés - qui se sont exprimés le 15 décembre dernier et dont une forte majorité (74 %) a accordé son soutien à notre liste. Cette confiance nous honore et nous engage. Nous ferons tout notre possible pour ne pas les décevoir !

Et puis un dernier mot pour vos lecteurs, qui sont des passionnés comme le sont nos licenciés (ce sont en majorité les mêmes) : « que ce soit pour le divertissement ou pour la performance, faites-vous plaisir ! N'hésitez pas à découvrir les disciplines que vous n'avez jamais encore pratiquées. Tous les types de tir ont leur charme, trouvez celui qui vous convient et bons tirs à tous ! »

Propos recueillis par Olivier SIGRIST